





COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

17 mars 2015

Le Valais hôte d'honneur de la cérémonie d'assermentation des Gardes suisses au Vatican

(IVS).- Sur invitation du commandement de la Garde suisse pontificale, le Valais sera l'hôte d'honneur de la cérémonie d'assermentation du 6 mai 2015 au Vatican. Le Conseil d'Etat in corpore accompagnera la délégation valaisanne officielle, laquelle bénéficiera également de la présence de l'évêque, Mgr Jean-Marie Lovey et de l'abbé Joseph Roduit de St-Maurice. L'assermentation au Vatican figure parmi les festivités du jubilé des 200 ans de l'entrée du canton du Valais dans la Confédération. La société de musique Belalp de Naters ouvrira les festivités entourant l'assermentation par un concert donné dans la cour d'honneur de la Garde suisse. Une chorale, expressément composée de chanteuses et chanteurs des trois régions du canton, chantera la messe à la basilique St-Pierre.

Chaque année, depuis 2008, la Garde suisse pontificale invite un canton aux festivités de la cérémonie d'assermentation. Cet honneur revient au canton du Valais en cette année 2015, marquant le jubilé d'entrée du Valais dans la Confédération. En outre depuis 1815, le Valais est le canton suisse ayant envoyé le plus grand nombre de gardes. Dans cette statistique, Naters est le village qui en a fourni le plus grand nombre au service du Vatican.

Le Gouvernement valaisan a donc choisi la société de musique Belalp comme société invitée officielle, dont certains membres de la fanfare sont également d'anciens gardes. Quelque 80 chanteuses et chanteurs provenant de tout le canton entreprendront le voyage à Rome afin d'animer la messe de l'assermentation à la Basilique St-Pierre. Il s'agit de membres de trois chorales de notre canton : l'Ensemble vocal de St-Maurice, sous la direction de Pascal Crittin, Novantiqua de Sion, sous la direction de Bernard Héritier, l'Oberwalliser Vokalensemble, sous la direction de Hansruedi Kämpfen, qui dirigera par ailleurs le chœur à la Basilique St-Pierre.

Cette année, 32 nouveaux gardes seront assermentés, dont huit ressortissants du canton du Valais : Emmanuel Bellwald, Kriens/Blatten-Lötschental; Raban Bürcher, Bitsch; François Fournier, Haute-Nendaz; Dominic Furrer, Steg, Samuel Meyer, Salgesch; Olivier Ritz, Lalden; Jan Schmidhalter, Lalden; Cyrille Zufferey, Chippis. La Garde suisse pontificale compte 110 hommes et est souvent considérée comme la plus petite armée du monde. Sous les ordres du commandant Christoph Graf, 16 Valaisans effectuent actuellement leur service au sein de la Garde suisse pontificale. Le Valais est ainsi, en cette année de jubilé, le canton offrant le plus grand nombre de gardes, suivi par Berne avec onze gardes et St-Gall avec dix.



La prestation de serment des jeunes gardes suisses a lieu chaque année le 6 mai. Il s'agit du jour de la fête de la Garde suisse pontificale et également de la commémoration du « Sac de Rome » du 6 mai 1527 par les troupes de l'empereur Charles Quint. A cette époque, 189 gardes suisses étaient engagés dans la résistance au sein des troupes de mercenaires. Ils avaient réussi à aider le Pape Clement VII à se réfugier dans le château Saint-Ange. Lors de cette bataille, 146 gardes avaient perdu la vie ainsi que leur commandant.

Personne de contact:

Esther Waeber-Kalbermatten, conseillère d'Etat – tél. 079 248 07 80

Légende :

Cette image a été choisie par le commandement de la Garde suisse pontificale pour illustrer les invitations à la cérémonie d'assermentation 2015 en l'honneur du Valais, canton invité. Le prince-évêque de Sion, le cardinal Matthieu Schiner, traverse les Alpes avec des soldats suisses au service du Pape. Peinture murale de l'ancien garde Robert Schiess, XXème siècle, à la cantine des invités de la caserne de la Garde Suisse au Vatican.